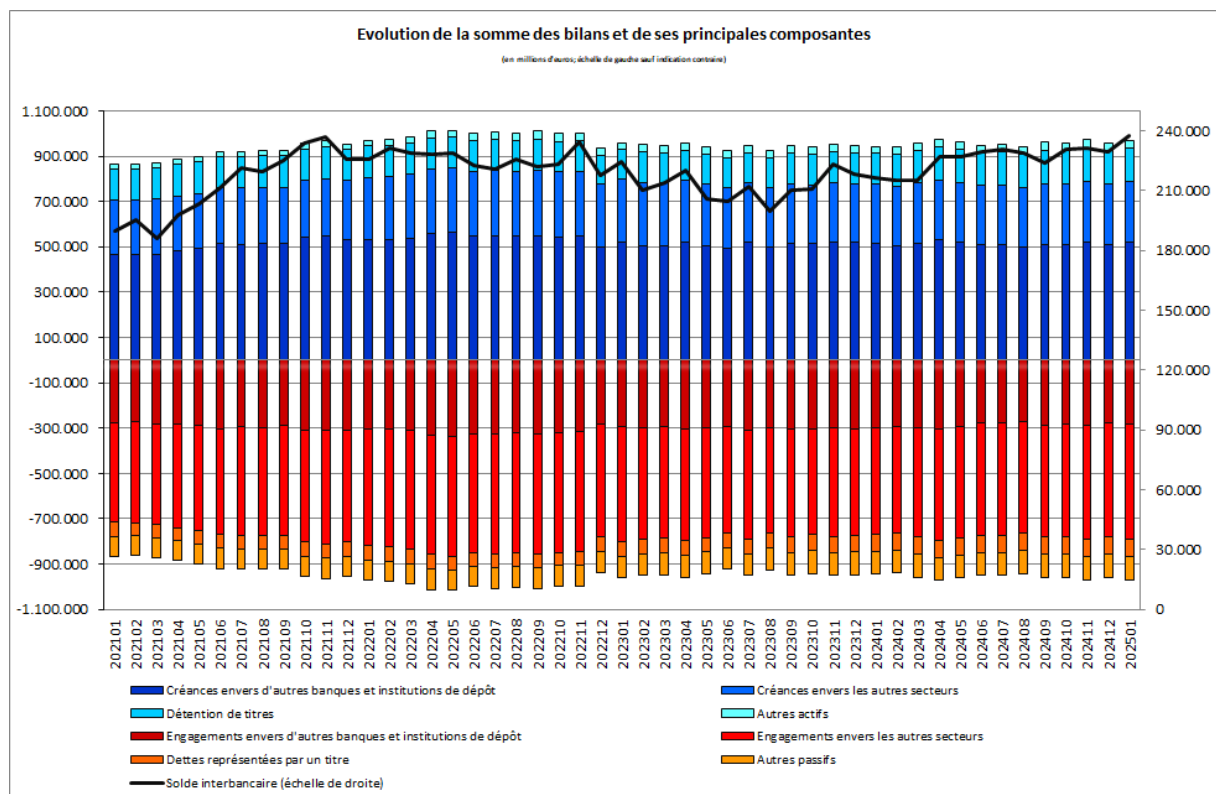


Luxembourg, le 4 mars 2025

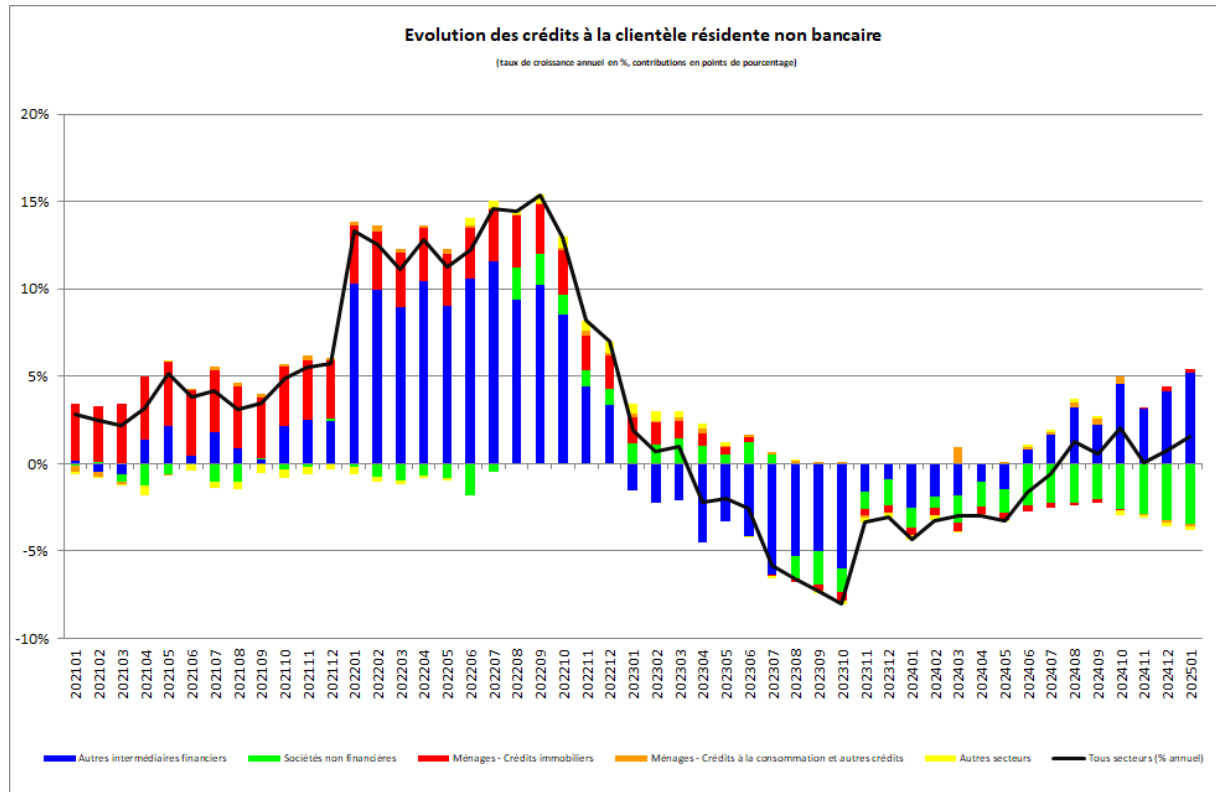
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 969 410 millions d'euros au 31 janvier 2025 contre 957 831 millions d'euros au 31 décembre 2024, soit une hausse de 1,21 %. A l'actif, cette évolution est principalement due à la hausse des créances envers d'autres banques et institutions de dépôt. Au passif, ce sont les engagements envers les autres secteurs qui ont contribué à cette augmentation. Sur base annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a augmenté de 2,84 %.



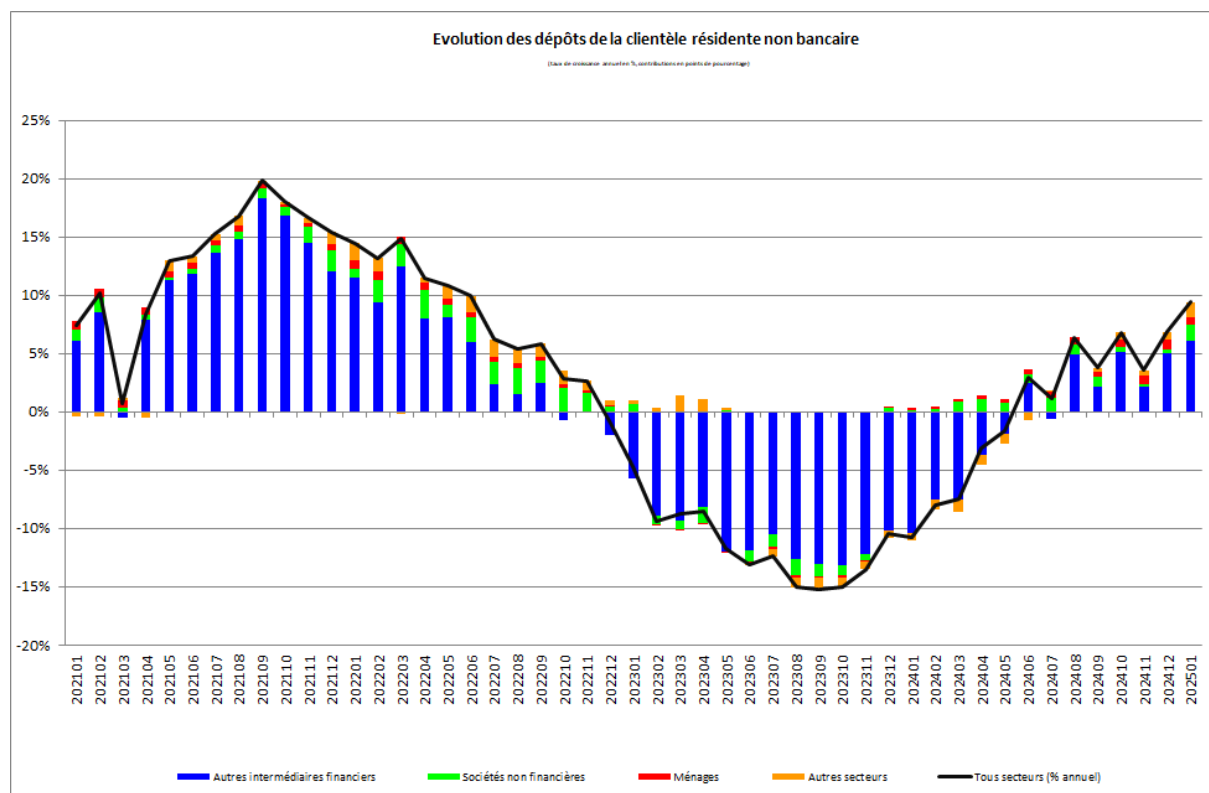
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a augmenté de 8 006 millions, soit 3,49%, pour atteindre 237 399 millions d'euros à la fin du mois de janvier 2025.

Les crédits à la clientèle non bancaire ont augmenté de 2 134 millions d'euros, soit 1,9 %, entre décembre 2024 et janvier 2025. Sur douze mois, ces crédits se sont augmentés de 1 765 millions d'euros, soit 1,56 %.



Entre janvier 2024 et janvier 2025, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont diminué de 3 909 millions d'euros (soit 14,06 %), les crédits immobiliers aux ménages ont augmenté de 201 millions d'euros (soit 0,49 %) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont augmenté de 5 882 millions d'euros (soit 16,05 %).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont progressé de 9 075 millions d'euros, soit 3,14 %, entre décembre 2024 et janvier 2025. Sur douze mois, ces dépôts ont augmenté de 25 674 millions d'euros, soit 9,43 %.



Entre janvier 2024 et janvier 2025, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 65,7 % au 31 janvier 2025) ont augmenté de 16 706 millions d'euros (soit 9,32 %) et ceux des ménages ont progressé de 1 730 millions d'euros (soit 3,77 %). Les dépôts des SNF ont augmenté de 3 522 millions d'euros (soit 15,16 %) et ceux des autres secteurs¹ ont, par contre, augmenté de 3 716 millions d'euros (soit 15,49 %).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 5 février 2025 au 11 mars 2025, s'élève à 6 365 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 13 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

https://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

Pour toute information supplémentaire sur ce communiqué de presse, nous sommes à votre disposition au numéro de téléphone 4774-4265/-4599

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu